Conditions Générales de Vente Air Zero G

Article 1 : Définition

Client :
désigne la personne ou la société en charge de la réservation et du paiement de la prestation au Revendeur. Le Client peut également être le Participant.

Conditions du contrat :
désigne les conditions relatives aux documents obligatoires représentant le dossier du Participant ainsi que les conditions relatives à la confirmation du vol, lesquelles renvoient aux présentes Conditions Générales de Vente et aux Conditions Générales de Vol opposables tant aux Clients, aux Participants qu'aux Revendeurs.

Confirmation de vol :
désigne le contrat sur lequel apparaît les informations de la réservation, les échéances tant de la constitution du dossier que des règlements. Les présentes Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales de Vol font parties intégrantes du Contrat.

Novespace :
désigne la société qui réalise les vols Air Zero G.

Participant :
désigne toute personne, ayant une place réservée à bord de l'Airbus A310 ZERO G avec le consentement du revendeur et de l'opérateur. Le Participant doit être âgé d'au moins 13 ans révolus à la date du vol.
S'il est mineur, il doit être accompagné d'au moins un parent titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal.

Revendeur :
désigne Avico et/ou une autre société agréée par Novespace pour représenter commercialement la marque Air Zero G et vendre des sièges à bord de l'A310 ZERO G.

Article 2 : Réservation, tarif et paiement

Vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans pour être considéré comme un Client afin de pouvoir :

- ✓ accepter les présentes Conditions Générales tant de Vente que de Vol au nom du ou des Participants figurant sur la « Confirmation de vol »;
- ✓ être chargé(e) de recevoir et de transmettre toutes les communications/correspondances (y compris les modifications et les annulations) du Revendeur concernant la réservation à tous les Participants figurant sur la « Confirmation de vol » ;
- ✓ reconnaître que tous les Participants réservés peuvent effectuer des modifications ultérieures en ayant confirmé au Revendeur qu'ils ont son accord pour effectuer lesdites modifications. Le Revendeur, agissant de bonne foi, ne pourra pas être tenu responsable pour avoir effectué des modifications si, à son insu, son consentement n'a pas été donné.

La réservation sera confirmée après avoir été enregistrée comme « acceptée » dans le système de réservation sous réserve que le Revendeur ait communiqué la « Confirmation de vol » par email, accompagnée de tous les éléments de la réservation. les Conditions d'Annulation s'appliquent dès la réception par le Revendeur de la « Confirmation de Vol » signée par le Client.

Les prix sont publiés en euros hors taxe et/ou toutes taxes comprises suivant le cas.

Pour autant que le droit applicable l'autorise, les tarifs et charges peuvent être payés dans chaque monnaie acceptée par le Revendeur. Si le paiement s'effectue dans une monnaie autre que l'euro, le cours du change pour un tel paiement correspondra au cours d'achat de la banque que le Revendeur utilisera à cet effet le jour du règlement. Les frais de transaction seront alors à la charge du Client. Ces mêmes règles s'appliquent en cas de remboursement.

Pour régler en ligne, le Client devra utiliser sa carte bancaire. Le service bancaire utilisé par le Revendeur procèdera alors en temps réel au débit de la carte du Client. Le paiement est sécurisé grâce à un lien bancaire sécurisé à usage unique et au cryptage des données. Les paiements par carte American Express sont soumis à des frais de 5%.

Le règlement des vols peut également être effectué par virement bancaire.

Le respect des échéances de règlement est impératif. Un non-paiement selon l'échéancier établi pourra être considéré comme une annulation du Client et/ou du Participant. La place sera alors libérée sans avis préalable et les Conditions d'Annulation seront appliquées.

Article 3 : Annulation anticipée du vol

Afin de répondre à la forte demande du public, les places à bord des vols Air Zero G sont proposées à la réservation longtemps avant la date prévue du vol.

Toutefois, compte tenu de l'affectation prioritaire de l'aéronef à des missions scientifiques et spatiales et des incertitudes liées à la programmation de ces missions, à la maintenance et à la disponibilité de l'aéronef, Novespace ne peut garantir avec une telle anticipation le maintien de l'ensemble des vols programmés.

En conséquence, pour toute réservation effectuée plus de trois (3) mois avant la date prévue du vol, Novespace se réserve la possibilité d'annuler celui-ci lorsque des contraintes de programmation scientifique ou spatiale, de maintenance ou de disponibilité de l'aéronef, apparues ou ayant évolué depuis la réservation, rendent nécessaire cette annulation.

Cette annulation devra être notifiée par écrit au Client, par l'intermédiaire du Revendeur, au plus tard trois (3) mois avant la date initialement prévue du vol.

En cas d'annulation du vol par Novespace, l'intégralité des arrhes versés au titre de la réservation sera remboursée, sans frais, dans un délai maximal de trente jours suivant la notification de l'annulation et sans indemnisation au-delà de ce plein remboursement.

Article 4 : Conditions du contrat et Conditions d'Annulation et de report

Le Client devra retourner la « Confirmation de vol » complétée et signée dans :

- ✓ les 15 jours suivant la réservation si celle-ci est réalisée au moins 90 jours avant le vol ;
- ✓ les 7 jours suivant la réservation si celle-ci est réalisée moins de 90 jours avant le vol.

Le Client et/ou le Participant devra ou devront retourner les documents individuels demandés (formulaire d'information et droit à l'image et certificat médical joints à la confirmation de vol et présent sur le site internet) dans :

- ✓ les 30 jours suivant la réservation si celle-ci est réalisée au moins 90 jours avant le vol ;
- ✓ les 7 jours suivant la réservation si celle-ci est réalisée moins de 90 jours avant le vol.

Si ces délais sont respectés, en cas d'inaptitude médicale du Participant, le Client pourra procéder à un changement de Participant sans frais ou être intégralement remboursé des arrhes versés. Ce remboursement se fera alors uniquement sur le compte bancaire ***à partir duquel les arrhes ont été réglés***.

Si ces délais ne sont pas respectés, les conditions d'annulation s'appliqueront pour tous cas d'annulation par le Client, y compris en cas d'inaptitude médicale d'un ou plusieurs Participants

Le certificat d'aptitude étant valide 1 an seulement pour les personnes de 40 ans et plus, pour toute réservation antérieure de plus d'un an avant la date du vol, le délai des 30 jours pour retourner le certificat d'aptitude débutera 365 jours avant le vol.

Exemple : J'ai 42 ans et je m'inscris sur le vol du 1er septembre 2029 ; pour être valide, mon examen médical/ECG doit être réalisé à partir du 2 septembre 2028. J'aurai alors jusqu'au 2 Octobre 2028 pour retourner mon certificat d'aptitude à Air Zero G ; passé ce délai et en cas d'inaptitude, les arrhes ne seraient pas remboursés.

Les Conditions d'Annulation pour les individuels sont les suivantes :

- ✓ annulation à 270 jours et plus, les frais d'annulation sont de 200€ par Participant
- ✓ annulation entre 269 jours et 60 jours de la date du vol : les frais d'annulation sont de 30% du prix total ;
- ✓ annulation à moins de soixante jours de la date du vol : les frais d'annulation sont de 100% du prix total.

Les Conditions de report pour les individuels sont les suivantes :

- ✓ Si vous souhaitez reporter votre vol avec plus de 180 jours de préavis, les frais de report sont de 200€ par Participant
- ✓ De 179 à 60jours de préavis, les frais de report sont de 20%.
- ✓ De 59 à 30 jours de préavis, les frais sont de 50%.
- ✓ Le report n'est plus possible au-delà, il sera considéré comme une annulation.

Les Conditions d'Annulation pour les groupes sont les suivantes :

- ✓ Si vous annulez à quatre-vingt-dix jours ou plus avant le vol, les frais d'annulation sont de 30%.
- ✓ Si vous annulez entre quatre-vingt-neuf jours et soixante jours avant le vol, les frais d'annulation sont de 50%.
- ✓ Si vous annulez à moins de soixante jours avant le vol, les frais d'annulation sont de 100%.

Hors cas d'inaptitude médical mentionné ci-dessus et réservation de groupe, une réservation Air Zero G n'est pas cessible à une autre personne.

En cas de refus d'embarquement d'un Participant ou d'empêchement de participation aux activités à bord pour l'une des raisons visées à l'article 6 des Conditions Générales de Vol, le Client n'a pas le droit à un remboursement.

Certaines réservations peuvent être soumises à des conditions qui limitent ou excluent le droit de modifier ou d'annuler. Ces conditions seront alors indiquées sur la « Confirmation de Vol » ou le contrat.

Le Revendeur sera en droit d'utiliser toutes les procédures juridiques, y compris une procédure en référé, pour obtenir le règlement des frais d'annulation, qui seront facturés par le Revendeur durant l'exécution de ce contrat. La réalisation des vols Air Zero G et la relation avec le Client et le ou les Participants sont régis par les Conditions Générales de Vol, qui sont consultables sur le site internet .ici.

Article 5 : Protection des données personnelles

Le Revendeur s'engage à respecter la confidentialité des informations fournies en ligne ou par email par le Client et les Participants.

Pour toute réservation individuelle émanant du marché germanophone, le Client donnera son consentement afin que ses données personnelles ainsi que celles du Participant soient transmises à Dovespace, propriété de NUSSBAUMER REIESEN AG, revendeur en charge des réservations de ce marché.

Toute information personnelle que le Client et/ou le Participant serai(en)t amené(s) à transmettre au Revendeur est soumise aux dispositions de la Loi N° 78-17 Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD ». À ce titre, le Client et/ou le Participant dispose(nt) d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des informations personnelles le concernant. Le(s) Client(s) et/ou le(s) Participant(s) peu(ven)t exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Avico /Air Zero G
33, avenue de Wagram
75017 PARIS

Le Client et/ou le Participant peu(ven)t également adresser un email à l'adresse france@airzerog.com ou cliquer sur le lien de désinscription, présent dans les emails promotionnels et dans les newsletters.
Le Revendeur s'engage alors à désinscrire dans les meilleurs délais de sa liste de diffusion, le Clients et/ou les Participants.

Le Revendeur conservera les données dans sa base uniquement le temps nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies puis les archivera avec un accès restreint pour une durée supplémentaire afin de s'acquitter de ses obligations légales et/ou règlementaires en matière d'archivage et ce, pendant le délai de prescription en vigueur.

Article 6 : Information sur le site www.airZeroG.com

Le Revendeur, en charge de la commercialisation des vols Air Zero G s'efforce d'assurer au mieux l'exactitude et la mise à jour des informations diffusées sur ce portail, dont elle se réserve le droit de corriger, à tout moment et sans préavis, le contenu.

Réserver sur www.airzerog.com revient à accepter les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les Conditions Générales de Vol présentes sur le site internet.

Article 7 : Droit à l'image

Le nom et l'image de Novespace, du Revendeur, Air Zero G et Airbus A310 ZERO-G ne peuvent aucunement être utilisés à des fins commerciales ou de communications, sans accord préalable. Il en est de même des photos disponibles sur le site www.AirZeroG.com ou prises pendant les vols Air Zero G.

Article 8 : Dispositions légales et administratives

Dans l'hypothèse où certaines des dispositions contenues ou mentionnées dans les présentes Conditions Générales de Vente seraient contraires à des prescriptions légales ou administratives, ces dernières seraient écartées sans pour autant affecter les autres dispositions des Conditions Générales de Vente.

Ainsi, la non-validité de l'une des présentes dispositions sera sans effet sur les autres.

Article 9 : Modification

Aucun agent ou représentant des parties signataires n'est autorisé à changer, modifier ou supprimer l'une quelconque des dispositions de la « Confirmation de Vol », des présentes « Conditions Générales de Vente » ou des « Conditions Générales de Vol ».

Article 10 : Lois et juridiction

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français et toute question relative à leur interprétation, leur mise en œuvre, leur contestation relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Néanmoins, si le Client, le Participant et/ou le Revendeur sont des personnes morales commerçantes, seul le tribunal de commerce de Paris sera compétent pour apprécier tout différend relatif aux présentes Conditions Générales de Vol.

La présente clause est applicable en cas d'appel en garantie ou de pluralité des défendeurs.